

## Rejoindre la plus représentative des associations de parents d'élèves de l'enseignement public :

65.000 élus dans les conseils d'école et d'administration des lycées et collèges, qui participent à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants.

300.000 adhérents qui sont une force de proposition et d'action présente dans des milliers d'écoles et d'établissements secondaires.

### Pour des actions communes :

Défendre l'école publique, laïque et gratuite. Promouvoir un enseignement de qualité pour la réussite de tous les enfants et adolescents. Être des parents coéducateurs, partenaires à part entière de la communauté éducative.

### Exiger :

- Le droit pour chaque enfant d'aller au maximum de ses possibilités,
- le droit à l'expression des jeunes,
- le droit pour les parents de participer aux décisions de l'école,
- les moyens suffisants pour un service éducatif de qualité.



### La revue des parents

Tous les 2 mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages et interviews...  
[6 numéros par an].  
**6€ pour les non adhérents**

### La lettre - la famille et l'école

Deux fois par mois des informations en bref sur l'actualité éducative et la vie de la Fédération [20 numéros par an et 4 suppléments].



**Fédération des Conseils de Parents d'élèves des écoles Publiques**  
108-110, Avenue Ledru-Rollin  
75544 Paris cedex 11  
tél : 01 43 57 16 16  
fax : 01 43 57 40 78  
www.fcpe.asso.fr  
fcpe@fcpe.asso.fr

La FCPE est reconnue d'utilité publique



## ASSURANCE SCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE : POURQUOI LA FCPE RECOMMANDE EXCLUSIVEMENT LA MAE.

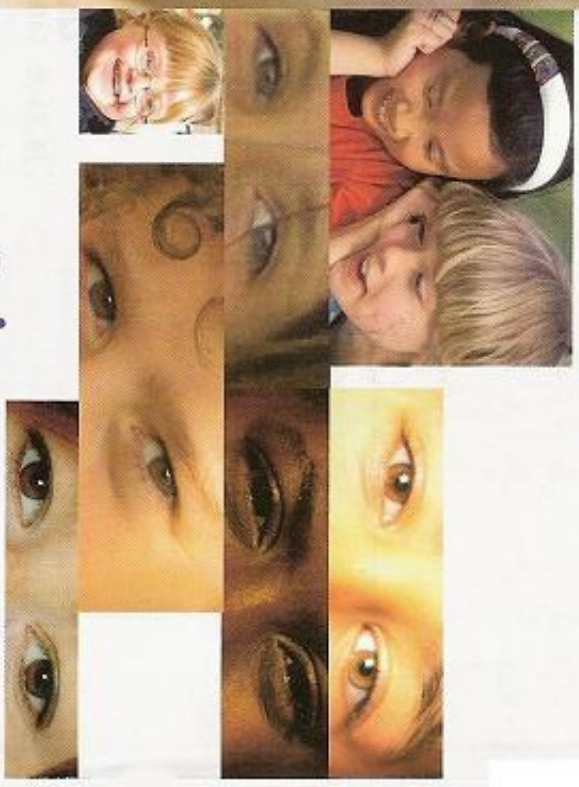
La MAE, n°1 de l'assurance scolaire, connaît bien les risques auxquels l'enfant est exposé. Elle propose des protections parfaitement adaptées et des remboursements dès le 1<sup>er</sup> euro. Que l'enfant se blesse seul ou qu'il en blesse un autre, qu'il subisse ou cause des dommages, tout est prévu pour garantir, au meilleur prix, une totale tranquillité d'esprit. Adhésion en ligne sur [www.mae.fr](http://www.mae.fr)

graphisme : cathy lunel • imprimerie Moore

# bulletin d'adhésion 2009-2010

DC FCPE 04/09

## Parents, ensemble à la FCPE



**Agir Informer Représenter**



C'est votre adhésion et votre participation qui permettent le fonctionnement de la Fédération de Parents d'Élèves FCPE

**A** FCPE locale  
Conseil local  
Maternelle / Élémentaire  
Saint-Jean de Braye  
10 Allée des Frères Voisin  
45800 St-Jean de Braye  
fcpeazqrimbraye45@orange.fr  
<http://fcpe59gandebraye.over-blog.com>

Conseil local : .....

Nom de l'adhérent : ..... Prénom : .....

[Bénéficiaire du reçu don aux œuvres\*]

Nom du conjoint (e) : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tel dom : ..... Tel port : .....

Email : .....

Nom Prénom Né (e) Établissement Classe

1  
2  
3  
4

ESTRATES



### Vous souhaitez

Participer aux activités du conseil local de parents d'élèves

16,00 € cotisation annuelle\*

3,50 € conseil local

Être candidat (e) au conseil d'école maternelle-élémentaire

Être candidat (e) au conseil d'administration (collège, lycée, LP)

Être délégué (e) au conseil de classe, précisez laquelle :

Un reçu don aux œuvres

### Adhésion

Si vous avez acquis votre cotisation dans un autre conseil FCPE, précisez lequel : .....

12,96 €

€

€

\* Le montant de votre adhésion devra être demandé à la délivrance d'un reçu fiscal au nom de l'adhérent, qui permet une réduction d'impôt égale à 66% de la somme versée, dans la limite de 30% de votre revenu imposable.

### DATE et SIGNATURE

On information  
soit écrivain  
pour votre club  
d'un moment  
répondre. In  
application de  
l'article 31 de la  
loi de 1975, vous devez  
créer un droit  
d'auteur et de  
responsabilité  
information que  
vous recevrez  
Si vous souhaitez  
savoir nos autres  
admettre vous  
admission de la  
formation vous  
concernant,  
envoyez nous  
adresse à la  
FCPE.

### Des Parents au service d'autres parents

Dans les écoles et les collèges et lycées : conseil d'école, conseil d'administration,

conseil de classe, conseil de discipline.

Dans les commissions départementales : appels, affectations, bourses, transports ...

Dans la formation des parents d'élèves, délégués et élus.

Dans les discussions avec les pouvoirs publics

[Préfet, inspecteur d'académie, élus ...]

Dans toutes les activités locales des conseils de parents d'élèves.



### Des associations de proximité fédérées pour ensemble se faire entendre sur :

- les ouvertures et fermetures de classes,
- le remplacement des enseignants
- la vie dans l'école,
- une meilleure scolarisation des enfants handicapés,
- une restauration scolaire de qualité et équilibrée,
- une véritable médecine scolaire,
- l'éducation des jeunes à la citoyenneté,
- la défense de l'école en milieu rural

Prenez contact avec la FCPE locale [A] ou départementale [B]

[A]

FCPE - Conseil local  
Maternelle / Élémentaire

10 Allée des Frères Voisin

45800 SAINT-JEAN DE BRAYE

E-mail : [fcpe.matribraye45@orange.fr](mailto:fcpe.matribraye45@orange.fr)

Blog : <http://fcpe.sjeandbraye.over-blog.com>

[B]

FCPE du LOIRET  
54, rue de Bourgogne  
45000 ORLEANS

Tel. : 02 38 53 24 86 Fax : 02 38 77 17 50

E-mail : [fcpe45@wanadoo.fr](mailto:fcpe45@wanadoo.fr)

Site internet : [www.fcpe45.net](http://www.fcpe45.net)

Permanences : Mardi de 9 h à 12 h

Mercredi de 14 h à 17 h - Vendredi de

14 h à 18 h - Samedi de 9 h à 12 h



bulletin d'adhésion  
à conserver